

## Règlement tournoi M13-1 filles et garçons

Le championnat SVRJS juniors M13-1 filles et garçons, qui donne accès pour ses vainqueurs aux finales suisses, se déroule désormais sous la forme de micro-tournois à 3 équipes, lors de 15 journées planifiées des samedis matin (de préférence) ou des dimanches matin ou vendredi soir.

Les clubs participant au championnat M13-1 sont tenus d'organiser 3 tournois par équipe inscrites, selon une planification proposée par la responsable minivolley/kids.

### **Les organisateurs devront :**

- Annoncer d'ici au *mercredi 28.09.2022* à la responsable minivolley/kids la date exacte du/des tournois planifiés chez eux (selon le week-end imposé), ainsi que l'horaire exact, en respectant le planning type établi (une heure entre deux matches, p. ex : matches à 10h00, 11h00, 12h00 ; et dans l'ordre A-B (arbitre C), C-B (arbitre A), C-A (arbitre B). La responsable minivolley/kids enverra les jours qui suivent, un grand tableau qui résumera toutes les rencontres.
- Aménager le(s) terrain(s) de jeu (un terrain suffit pour un tournoi) une heure avant le premier match. Selon les règles de Swiss Volley, le terrain se confond avec un terrain de badminton (lignes extérieures, 13,4 m x 6,1 m), le filet est à 2m10. Des antennes délimitent le filet. Le terrain est clairement marqué au sol.
- Fournir une dizaine de ballons prévus pour la catégorie M13 (Mikasa VS123W-SL / V350W-S / V345W). Au besoin, le club demande aux équipes d'amener leurs propres ballons.
- Préparer des feuilles de matches simplifiées, permettant d'inscrire le score final et de faire signer les capitaine et l'arbitre.
- Saisir les résultats immédiatement après le tournoi dans Volley Manager.
- Envoyer par mail une copie des feuilles de match, des listes d'engagement et des documents d'identification à la responsable minivolley/kids (une photo des documents suffit).

### **Pour les équipes :**

- Les licences sont obligatoires pour tous/toutes les joueurs/euses.
- Les exceptions/dérogations ne sont en principe pas autorisées (au besoin prenez contact avec la responsable minivolley/kids).
- Les listes d'engagement sont obligatoires.

- Les listes d'engagement sont imprimées et présentées à l'organisateur au début du tournoi, qui les transmettra à la responsable minivolley/kids.
- Les équipes fournissent les documents permettant l'identification des participant(e)s. Comme pour tous les matches officiels désormais.
- Les joueuses et joueurs portent des maillots uniformes avec des numéros.
- Pour l'arbitrage, les équipes prévues sont à disposition à H-12 pour le tirage au sort. Ce sont toujours les enfants qui arbitrent, mais ils sont assistés, en face, par leur coach.

### **La compétition :**

- Les matches se jouent en deux sets gagnants, l'éventuel 3<sup>e</sup> set à 15 points.
- On joue à 4 contre 4.
- Après 3 services consécutifs, il y a rotation dans l'équipe.
- Un protocole simplifié est prévu avant les matches : tirage au sort à H-11 ; 2 x 3 min de smashes + 2 min de service. A H-1, les équipes sont prêtes et entrent sur le terrain selon le protocole des « grands », avec l'arbitre. Les équipes se serrent la main avant et après le match. Elles serrent aussi la main de l'arbitre après le match.
- Chaque équipe a droit à 2 temps morts et 4 changements (principe des changements comme dans les autres ligues).
- Le joueur qui vient de service n'a pas le droit d'attaquer au filet. Il est considéré comme un joueur arrière.
- Les classements seront mis à jour en permanence.
- Le premier est qualifié pour les finales suisses. Éventuellement le 2<sup>e</sup>, selon les informations que Swiss Volley fournira dans le courant de la saison. En cas de renoncement, le 3<sup>e</sup> peut être qualifié.
- Une équipe qui ne se présente pas à un tournoi voit ses matches perdus par forfait. L'absence à deux tournois entraîne la disqualification. Aligner un(e) joueur/euse non autorisé entraîne la perte du match par forfait.

Pour toutes les situations non réglées par ce règlement spécifique, les règles de Swiss Volley et de SVRJS sont prises en compte. En cas de litige léger et logistique (heure de report d'un match par exemple), l'organisateur tranche. Merci d'avertir la responsable minivolley/kids des changements. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la responsable minivolley/kids. Les voies de recours usuelles sont réservées.